

Lettre Contact

des Bouches-du-Rhône

Udaf 13
« la voix des familles... »



Familles et Santé

Le droit à la santé est inscrit dans notre Constitution, héritage du programme du Conseil National de la Résistance, à l'origine de la création de la Sécurité Sociale dans notre pays.

Ce droit à la santé est la conjugaison de l'accès aux droits sociaux (Assurance Maladie de la Sécurité Sociale) et de l'accès au système de santé (Professionnels de santé libéraux, Centres de santé, Hôpitaux publics, Cliniques privées, etc).

L'accès aux droits sociaux a été facilité depuis de nombreuses années grâce à la généralisation de la Carte Vitale, aux transferts automatiques d'informations des employeurs vers les caisses d'assurance maladie, etc... Lorsque l'assuré social est dans une situation stable et que les données le concernant sont automatiquement actualisées, il n'a qu'à faire -chaque année- une mise à jour de sa carte Vitale, en général chez un pharmacien. C'est simple, facile, idéal.

Mais s'il doit changer de département, d'employeur, ou de régime d'assurance maladie (salarié, indépendant, agricole, étudiant, etc.), notre assuré social va se retrouver confronté à des difficultés administratives, complexifiées par la disparition progressive des points d'accueil au profit des outils numériques (sites Internet sur lesquels on doit créer son «compte client», ou robots téléphoniques qui vous demandent la saisie d'informations sur votre téléphone, etc...). Et pour peu que sa situation ne s'inscrive pas totalement dans les cadres administratifs prédéfinis, c'est alors un parcours d'obstacles pouvant durer de longues semaines et entraîner une rupture des droits sociaux pour l'assuré et sa famille. Avec alors l'impossibilité d'accéder au système de santé sans avance des frais, ce qui peut s'avérer très difficile pour certaines familles.

Ces difficultés sont encore aggravées lorsque les familles ne maîtrisent pas la langue française, le langage administratif ou les subtilités de l'informatique et des outils en ligne...

Par ailleurs beaucoup de familles ignorent qu'elles peuvent bénéficier, sous conditions de ressources, d'une participation financière de la Sécurité Sociale à l'acquisition d'une complémentaire santé.

L'accès au système de santé s'est quant à lui complexifié au fil du temps. L'évolution des pratiques médicales, le nomadisme médical de certains patients, la perte de la

relation privilégiée avec un «médecin de famille» rendent difficile l'orientation dans notre système de soins, devenu complexe, avec des spécialisations de plus en plus pointues.

Des freins financiers à l'accès aux soins sont aussi apparus avec la croissance des dépassements d'honoraires pratiqués par certains professionnels de santé, entraînant le renoncement aux soins pour certaines familles.

A ces difficultés s'ajoutent désormais l'apparition de « déserts médicaux », y compris dans des départements comme le nôtre, alors que nous pouvions penser que ce problème ne concernait que certaines régions rurales ou de montagnes éloignées. Alors que notre département présente une densité médicale bien supérieure à la moyenne nationale, celle-ci est souvent concentrée dans certains quartiers ou villes, alors que de véritables déserts médicaux apparaissent dans d'autres (quartiers du nord de Marseille, certaines zones rurales de l'ouest du département)... Les pouvoirs publics, tentent, depuis de nombreuses années, de mettre en œuvre des politiques de régulation de l'installation des professionnels de santé par rapport aux besoins de la population, mais se heurtent au principe de liberté d'installation des professions de santé...

Quant à l'hôpital chacun voit les difficultés qui sont les siennes avec un mode de tarification de l'activité, généralisé à l'ensemble des services des établissements, mais qui montre ses limites pour un certain nombre d'entre eux.

Alors que la France s'enorgueillit d'avoir l'un des meilleur systèmes de santé au monde (ce qui n'est pas totalement faux), les familles rencontrent de plus en plus de difficultés dans leur accès aux droits sociaux et au système de santé ! De nécessaires réformes des modes d'organisation des soins et de leur tarification s'avèrent nécessaires afin de garantir le droit à la santé pour tous.

L'UDAF 13 et ses représentants dans les diverses instances en lien avec la santé (Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Centres Communaux d'Action Sociale, Conseil Territorial de Santé, établissements de santé) œuvrent pour que le système de santé dans les Bouches-du-Rhône soit non seulement plus efficient, mais, aussi et surtout, réponde au mieux aux besoins réels des familles.



Pierre Bernabo, Administrateur de l'UDAF13, Représentant à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et au Conseil Territorial de Santé

Quoi de neuf à l'UDAF 13 ?



L'UDAF 13 organise un colloque
sur le thème

« L'Amour Inconditionnel : Le Grand Défi de la Parentalité »

jeudi 5 avril 2018
de 9h à 16h

à l'Ecole de Commerce et de Management EMD

Montée de l'Université
Rue Joseph Biaggi - 13003 Marseille

Le président de l'UDAF 13 à la présidence de la commission des Affaires Sociales de la CAF 13

Le Conseil d'administration de la Caf des Bouches-du-Rhône a été réinstallé fin janvier après plusieurs années de vacance. L'Udaf a 4 représentants titulaires au sein de ce CA, ainsi que 4 suppléants.

Le Président de l'Udaf Christophe Magnan y a été élu Président de la commission des affaires sociales.

Retour sur l'interrégions des UDAF et URAF du sud de la France

Le 3 février s'est tenue, au CREPS à Aix-en-Provence, la réunion des Présidents et Directeurs d'UDAF et d'URAF du sud de la France, dite réunion interrégions, à laquelle ont assisté Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'UNAF et Guillemette Leneveu, Directrice Générale, ainsi que plusieurs administrateurs de l'UNAF. Ont été abordés, les sujets de politique familiale, la base de connaissance REZO de l'UNAF, le cadre de référence du document unique de délégation, et le fonctionnement des URAF.

Du côté de l'UNAF...

Observatoire des familles : Une étude sur les besoins des parents d'enfants de 6 à 12 ans



Cette étude menée dans plus de 60 départements par 50 UDAF et 3 URAF a permis de recueillir l'avis de 22 735 parents d'enfants de 6 à 12 ans. Son analyse permet d'identifier les réalités vécues par les parents et leurs attentes, notamment en matière de soutien à la parentalité.

Plus d'infos : <http://www.unaf.fr/spip>.

Exercice de l'administration ad hoc pour mineurs : étude APRADIS/UNAF sur les difficultés et bienfaits



Au cours de procédures judiciaires impliquant un mineur, il arrive que les intérêts de ce dernier entrent en opposition avec les intérêts de ses représentants légaux, ou que ces mineurs en soient privés. Des « auxiliaires de justice » sont alors désignés pour représenter le mineur ou assurer la protection de ses intérêts et exercer, en son nom, les droits de la partie civile : il s'agit des administrateurs ad hoc.

Plus d'infos : http://www.unaf.fr/fichiers/APRADIS_Etude%20UNAF_Administrateurs_ad_boc.pdf

L'UNAF a organisé une journée « Les réseaux d'entraide : moteur de l'action familiale »

L'UNAF a organisé vendredi 9 février dernier une journée, à destination de son réseau, intitulée : « Les réseaux d'entraide : moteur de l'action familiale ».

Parce l'entraide est un principe d'action constitutif du mouvement associatif qui se trouve au cœur même de l'histoire des mouvements familiaux, l'UNAF en a fait un axe de développement prioritaire pour les activités liées à la parentalité au sein de notre réseau.

Il était donc nécessaire de travailler en commun sur le sens de cette notion, son actualité et ses principales formes d'expressions.

Plus d'infos : <http://www.unaf.fr/spip.php?article22761>



Le mouvement familial dans les Bouches-du-Rhône...

Regards croisés sur l'aliénation parentale



Organisée par l'association « A mots ouverts ».

«L'enfant ne veut plus rencontrer l'un de ses parents, et ce, très souvent sous l'emprise de l'autre parent.

L'aliénation parentale, qui conduit l'enfant à rejeter l'un de ses parents, doit inviter à repenser certains aspects du conscient familial, voire même à opérer une véritable révolution.»

Avec : Marc Juston, ancien juge aux affaires familiales, Docteur Thierry

Albarnhe, psychiatre

Date : Lundi 26 mars de 9h00 à 16h30

Lieu : Hôtel Ibis - Parc Hôtelier Ville Active - 30900 Nîmes

Contact : Association «A mots ouverts» - 1 rue de la Chicane 30610 Sauve - amotsouverts@hotmail.fr

• www.amotsouverts.org

Café des parents et Crêpes parties de l'association Jumeaux et plus 13



Vous vous posez des questions (un peu, beaucoup, à la folie ...) ou souhaitez partager votre expérience ? Venez rencontrer l'association «Jumeaux et plus 13» et échanger avec d'autres parents de jumeaux. Profitez d'un moment convivial avec vos

enfants et entre parents pour converser autour de questions que vous avez.

Inscription obligatoire (nombre limité de places) : evenement@jumeauxetplus13.fr

Et pour les adhérents 2018 de l'association, venez fêter les grands-parents de vos multiples en faisant sauter les crêpes à la « Crêpes parties » !

Dates : Café des parents le 12 mars 2018 de 10h à 11h30 / Crêpes parties le 17 mars de 14h à 17h.

Lieux : Café des parents à Kid&Sens - Bd Victor Coq 13090 Aix-en-Provence / Crêpes parties au Centre Social Culturel, La grande Bastide Avenue du square - Val St André 13100 Aix-en-Provence.

Contact : 07 81 91 06 13 - jumeauxetplus13@free.fr

• www.jumeauxetplus13.fr

Réunion et ateliers de parentalité par la Tribu Meinado



La tribu Meinado, association de soutien à la fonction parentale, propose divers rendez-vous pour le mois de mars :

- Réunion sur l'allaitement le mardi 13 mars de 9h30 à 11h30

- Atelier de portage : perfectionnement & dos ! Le samedi 17 mars de 9h à 12h et le lundi 19 mars de 16h à 19h

- Nouveau cycle d'ateliers de massages pour les bébés ! Le samedi 17 mars de 13h à 14h30

Lieu : 19 rue Guy Mocquet 13001 Marseille

Contact : 09 82 50 31 14 - contact@latribumeinado.com

• www.latribumeinado.com

Journées portes ouvertes des MFR des Bouches-du-Rhône



Les Maisons Familiales Rurales des Bouches-du-Rhône vous donnent rendez-vous pour ses journées portes ouvertes sur leurs formations professionnelles dans les secteurs de l'Agriculture, de l'Environnement, des Services aux Personnes et aux Entreprises et de l'Artisanat.

Date : samedi 17 mars 2018 de 9h à 17h

Lieux : aux MFR de Rousset, de Barbentane, d'Eyragues, de la Roque d'Anthéron, de Puylobier et de St Martin de Crau

Infos : 04 42 66 35 49 - fd.13@mfr.asso.fr - www.mfr-13.com

Exposition Handi-Art 2018 à La Chrysalide !



La Chrysalide Marseille organise l'exposition Handi-Art en partenariat avec la Mairie de Bouc-Bel-Air afin de présenter au public des œuvres de travailleurs handicapés accueillis dans les Etablissements et Services d'Aide par le Travail de l'association avec pour thème « Démarches, la création pas à pas, Art spontané ».

Ces œuvres ont été réalisées dans le cadre d'atelier de soutien en arts

plastiques et permettent de valoriser le travail des artistes de la Chrysalide Marseille, mais aussi de sensibiliser et de faire découvrir au grand public les créations des travailleurs handicapés.

Pendant quelques jours, ils deviendront ainsi de véritables professeurs d'arts plastiques.

Dates : du 6 au 11 mars 2018, du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Lieu : Le Château de Bouc-Bel-Air.

Contact : 04 42 94 93 78. <http://www.chrysam.fr/>

Flashmob handi-valide de SOLIANE



Dans le cadre du club ado élargi (enfants, ados, parents), SOLIANE (association d'aide et de soutien aux familles d'enfants présentant une anomalie de développement) vous propose des temps d'atelier danse «Flashmob chorégraphie de rue» avec le soutien et la complicité des étudiants en psychomotricité de l'ISRP de Marseille.

Ces ateliers sont ouverts à tous, quels que soient les capacités et l'âge ainsi que les particularités de chacun.

«Chacun fait comme il peut, comme il veut, l'essentiel étant de partager un moment joyeux en bougeant dans son corps et/ou sa tête !».

Inscription obligatoire auprès de SOLIANE.

Prochaine date des ateliers : samedi 10 mars 2018 de 14h à 16h (aucune séance n'est obligatoire, vous venez quand vous voulez)

Date : Dimanche 11 mars 2018 à 14h

Lieu : Au Vieux Port à Marseille, sous l'ombrière

Infos et contact : 06 23 52 17 21 - flashpsychomob@gmail.com

• <https://fr-fr.facebook.com/Association-SOLIANE-204174209615139/>

Parlons Psy : La santé mentale en pratique et en solution



Ateliers organisés par la Fondation de France et l'Institut Montaigne.

Personnes vivant avec des troubles psychiques, proches, soignants, professionnels du médico-social, chercheurs, élus, employeurs : cet événement réunira les acteurs de la santé mentale de la région marseillaise. Un atelier pour mettre en avant les meilleures initiatives locales et réfléchir collectivement à des actions concrètes afin

d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes concernées par les troubles psychiques.

Josef Schovanec, philosophe, écrivain français et voyageur artiste, introduira l'atelier.

Inscription obligatoire par le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfUqmFyDuuI9r8ia4Jxb6K1d4kkNRD8pypUEhbukQeHbRQnA/viewform>

Date : 12 mars 2018 de 18h à 20h30

Lieu : Friche Belle de Mai - Marseille

Contact : Institut Montaigne, 59 rue La Boétie, 75008 Paris – Tél : 01 53 89 05 60 / Fax : 01 53 89 05 61.

Conséquences de l'autisme sur la vie des familles

Conférence publique organisée par l'ARI (Association Régionale pour l'Intégration), la Ville de Marseille et de nombreux partenaires dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale.

« L'autisme et les troubles qui lui sont apparentés touchent près d'un enfant sur 150 et représentent un véritable problème de santé publique. Malgré 3 plans autisme et le développement de différents dispositifs d'accompagnement et d'intervention précoce, élever un enfant autiste reste très difficile et a un impact considérable sur la vie familiale en termes de stress parental, de qualité de vie, de vie professionnelle, de retentissement sur la fratrie, d'isolement et de conséquences financières...»

Inscription gratuite mais obligatoire avec le lien proposé sur le site internet : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-conference-publique-conséquences-de-lautisme-sur-la-vie-des-familles-42750166900>

Date : 13 mars 2018 de 9h à 12h

Lieu : Auditorium de la Bibliothèque l'Alcazar - Marseille

Contact : ARI, 26 rue St Sébastien, 13006 Marseille – Tél : 04 91 13 41 30.

Nouveau ! Site Internet «Le bon usage des écrans»



L'institut d'Éducation Médicale et de Prévention (IEMP) lance un site Internet d'information sur l'usage des écrans.

Vous pourrez y trouver :

- une information neutre, objective et scientifiquement fondée sur l'usage des écrans,

- des conseils à tous ceux qui sont confrontés, à titre personnel ou via leur entourage, à une pratique excessive des écrans : parent, conjoint, ami...

- un accompagnement aux organisations publiques ou privées souhaitant relayer ce message auprès de leurs publics.

<https://lebonusagedesecrans.fr/>

Les technologies numériques dans les établissements sociaux et médico-sociaux



Journée organisée par le CREA PACA & Corse en partenariat avec deux laboratoires des universités régionales IRISIC (AMU) et SIC.LAB (UNS).

« Les technologies numériques (TN) transforment nos quotidiens et opèrent une (r)évolution mondiale. Concernés aussi, les établissements et services sociaux et médicosociaux (ESSMS) commencent à réfléchir aux modalités d'intégration des technologies numériques en termes de qualité de service, d'outils de management ou d'enjeux de participation citoyenne des usagers qu'ils accueillent. Cette transition digitale s'intègre dans une vision globale des institutions, impliquant les professionnels, les usagers, les aidants. »

Date : 20 mars 2018 de 8h30 à 16h30

Lieu : CREPS Paca - 62 chemin du Viaduc - Pont de l'Arc 13100 Aix en Provence

Contact : CREA PACA & Corse, 6 rue d'Arcole, 13006 Marseille – Tél : 04 96 10 06 60 / Fax : 04 96 10 06 69.

accueil@creai-pacacorse.com

Plus d'infos : http://www.creai-pacacorse.com/4_actus/actus.php?ref=2793

Une nouvelle voie possible pour les aidants familiaux



Conférence débat organisée par l'Association La Bourguette en partenariat avec le Crédit Agricole et le soutien de l'ARS (Agence Régionale de Santé) dans le cadre de la journée mondiale de l'autisme.

Après-midi composé de conférences, d'échanges avec la salle.

4 avril 2018 de 13h30 à 18h30, Aix en Provence – Amphithéâtre du Crédit Agricole

Contact : Association La Bourguette, BP 27, 84121 Pertuis.

contact@labourguette.org

Jeunesses et Quartiers Populaires



Journée organisée par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) Aix-Marseille. «Quelles opportunités d'épanouissement éducatif, culturel et professionnel pour la jeunesse ?» sera la problématique de cette journée, organisée en 2 temps autour d'ateliers thématiques participatifs et d'une conférence interactive. La journée sera clôturée par l'inauguration de l'exposition des 25 ans de l'Accompagnement Individualisé, première action de l'Afev.

Date : mercredi 4 avril 2018 de 13h à 20h

Lieu : ESPE (Ecole Supérieure de Professorat et de l'Éducation), 63 La Canebière, Marseille

En savoir plus : <http://afevmarseille.nix.site.com/afev>